

BILLS—*Suite.*36.—*Chambre des Communes. Représentation.*

Reçu et lu 1ère fois, 319. Motion pour renvoyer le bill à six mois proposée et rejetée, 325. Lu 2me fois, 325. En comité, 325. Amendé, 326. Rapporté et amendements agréés, 327. Motion pour renvoyer le bill de nouveau au comité, rejetée sur division, 327. Lu 3me fois, 328. Passé et renvoyé aux Communes, 328. Les Communes acquiescent à certains amendements, mais refusent certains autres, 335. Le Sénat n'insiste pas sur les amendements que les Communes refusent d'accepter, 335. Sanction royale, 346.

37.—*Chemin de fer. Billets de passagers.*

Reçu et lu 1ère fois, 256. Lu 2e fois, 263. En comité, 287. Amendé, rapporté et amendements agréés, 287-8. Lu 3e fois, 288. Passé et renvoyé aux Communes, 288. Agréé par les Communes sans amendement, 301. Sanction royale, 345.

38.—*Chemin de fer de Calais à St-Stephen. Cie du Pont de—Incorporation.*

Reçu et lu 1ère fois, 233. Lu 2e fois, 241. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 241. Rapporté avec divers amendements, 254. Amendements lus et agréés, 263. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 265. Agréé par les Communes sans amendements, 285. Sanction royale, 345.

39.—*Chemin de fer Canadien du Pacifique. Changement de route.*

Reçu et lu 1ère fois, 222. Lu 2e fois, 222. En comité, 238. Rapporté sans amendement, 239. Lu 3e fois et passé, 248. Sanction royale, 344.

40.—*Chemin de fer Canadien du Pacifique. Pour autoriser un drawback sur certains articles de construction.*

Reçu et lu 1ère fois, 272. Lu 2e fois, 286. En comité, rapporté sans amendement, et 41e règle suspendue, 293. Lu 3e fois et passé, 298. Sanction royale, 345.

41.—*Chemin de fer Central de Rapid City. Incorporation.*

Reçu et lu 1ère fois, 247. Lu 2e fois, 249. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 250. Rapporté avec divers amendements, 266. Amendements lus et agréés, 266. Lu 3e fois, 267. Passé et renvoyé aux Communes, 267. Agréé par les Communes sans amendement, 285. Sanction royale, 345.

42.—*Chemin de fer d'embranchement de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.*

Présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, et lu 1ère fois, 309. Lu 2e fois, 315. En comité, 322. Rapporté sans amendement, 322. 41e règle suspendue. Lu 3e fois, 322. Passé et renvoyé aux Communes, 323. Agréé par les Communes sans amendement, 331. Sanction royale, 346.